



Appel à candidature du projet BRAVE Women Burkina pour la présélection des Associations, Organisations Professionnelles (AOP) et Entreprises Leaders (EL)

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de la phase additionnelle du projet BRAVE Women Burkina financé par la Banque Islamique de Développement (BID), la Maison de l'Entreprise du Burkina (MEBF) souhaite recevoir des candidatures pour la présélection des Associations, Organisations Professionnelles (AOP) et Entreprises Leaders (EL) évoluant dans des chaînes de valeur, pour bénéficier du projet. L'accompagnement du projet BRAVE Women est composé d'une assistance technique et financière sous forme de subvention à coûts partagés de 50% allant de neuf (09) à trente (30) millions de francs CFA pour le renforcement des activités des entreprises leaders et AOP évoluant dans les chaînes de valeur.

La subvention sera utilisée pour des investissements permettant entre autres :

- la **mise à niveau fonctionnelle** : appui aux entreprises leaders pour soutenir les acteurs de la chaîne dans l'identification des activités sur lesquelles se concentrer ou à externaliser. La mise à niveau fonctionnelle peut également aider les acteurs de la chaîne à acquérir de nouvelles fonctions ;
- la **mise à niveau des produits** : introduction de nouveaux produits ou amélioration de produits existants comme par exemple l'introduction de technologies qui améliorent la qualité des produits et leur différenciation ;
- la **mise à niveau des processus** : amélioration de l'efficacité des processus de production existants, à l'exemple la réduction des coûts, des délais de production et/ou de livraison ;
- le **renforcement de la position des différents acteurs** dans leur chaîne de valeur.

Les critères d'éligibilité sont :

- être une entreprise détenue ou non par une femme établie au Burkina Faso, mais ayant des liens commerciaux avec plusieurs Micro, Petites et Moyennes Entreprises dirigées ou détenues par des femmes;
- être une Association ou Organisation Professionnelle (AOP) remplissant les conditions suivantes : avoir des membres composés en majorité de femmes ou de MPME de femmes, avoir des liens commerciaux avec un grand nombre de ses membres, être capable de réaliser des investissements pour développer les affaires des membres, être disposées à investir dans des relations d'affaires améliorées avec ses membres ;
- avoir une activité en conformité avec les principes de la loi islamique : exclusion de toute entreprise fournissant des services financiers rémunérés (Banques



- conventionnelles et compagnies d'assurance) ou impliquée dans la fabrication, la vente ou l'offre d'alcool, de porc, de viande de haram ou la participation à des jeux de hasard, des activités de boîte de nuit ou de la pornographie, etc ;
- exercer dans une chaîne de valeur ;
 - avoir au moins un an d'expérience professionnelle dans le domaine d'activité ;
 - avoir la preuve de son existence légale au Burkina Faso ;
 - disposer de ressources financières suffisantes pour réaliser des investissements ou financer des relations d'affaires visant à améliorer et/ou à développer les MPME, y compris celles dirigées ou détenues par des femmes, dont les résultats seront perceptibles à long terme ;
 - être capable de mobiliser une contrepartie d'au moins neuf (09) millions de francs CFA pour financer le développement de ses activités.

La candidature se fait uniquement en ligne du **21 juillet au 05 août 2025** à travers un formulaire d'inscription disponible sur le site du projet www.bravewomen.bf

Pour tout besoin d'information, bien vouloir contacter les services techniques ci-dessous :

- Dans les régions de la Boucle du Mouhoun, tél. : **61 35 25 42**
- Dans les régions du Centre, du Centre-Est, du Centre-Ouest, du Centre-Sud et du Plateau Central, tél.: **70 69 31 13/ 70 32 39 80**
- Dans la région des Cascades et des Hauts Bassins, tél. : **76 52 74 00**
- Dans les régions du Nord et du Centre-Nord, tél.: **70 51 44 80**

NB :

1. **Tous les secteurs d'activités sont éligibles à l'exception des activités d'achat et de revente sans valeur ajoutée.**
2. **Les AOP et EL de toutes les régions du Burkina Faso sont éligibles**
3. **La MEBF ne facture aucun frais pour le processus d'appel à candidature.**
4. **La poursuite du processus de sélection est conditionnée par la mise à disposition des ressources financières par le bailleur de fonds.**


Karim OUATTARA
Directeur Général